

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1997)
Heft: 35

Rubrik: News

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prise de position du Fonds national suisse sur l'initiative sur le génie génétique

Le Fonds national suisse est l'un des instruments d'encouragement de la recherche les plus importants de la Confédération. Il soutient une large palette de projets de recherche qui permettent à la Suisse, d'une part de fournir une contribution actuelle à une meilleure compréhension de notre monde, d'autre part, de chercher des solutions aux problèmes qui se posent à notre société. De nombreux projets et programmes soutenus par le Fonds national montrent comment la science peut être mise à profit au service des hommes et de l'environnement.

La recherche suisse en médecine et biologie jouit d'une très bonne réputation dans le monde, et, grâce à un encouragement ciblé de projets de haute qualité, elle est dans de nombreux domaines à la pointe. Le génie génétique joue depuis vingt ans un rôle central dans ce développement et gagne une importance mondiale croissante. Beaucoup de ses méthodes sont depuis longtemps appliquées de manière routinière sans que cela n'ait causé de danger pour les hommes ou l'environnement.

Les interdits et limitations imposés par l'initiative sur le génie génétique ne rendraient pas seulement impossibles la recherche et la formation dans les domaines porteurs d'espoir de la biologie et de la médecine, mais auraient également des conséquences à long terme sur la pratique médicale,

l'agriculture et des secteurs importants de l'industrie dans notre pays.

Un sondage conduit récemment par le Fonds national a montré que plus de 2000 chercheuses et chercheurs de nos hautes écoles seraient directement touchés par une acceptation de l'initiative sur le génie génétique. Beaucoup de groupes de recherche devraient alors interrompre leurs travaux les plus prometteurs, qui font souvent l'objet d'un soutien du Fonds

finance des projets qui poursuivent ces objectifs. Mais les interdits prévus par l'initiative sur le génie génétique dépassent largement ces besoins; ils sont disproportionnés et superflus. Par-dessus tout, ils rendent simplement impossible le développement de nouvelles contributions positives à la solution des problèmes actuels et futurs. Aucun autre pays ne compte de règlements comme celui encouragé par l'initiative sur le génie génétique.



national, et la Suisse perdrait sa place parmi les nations dominantes en matière de biologie et de médecine.

Le Fonds national partage le voeu de la population pour une protection appropriée de l'homme, de l'animal, des plantes et de l'environnement et

Les articles de la Constitution et les bases légales existants, comme aussi l'approfondissement de la législation tel que préconisé par la motion Gen-Lex, offrent à la Suisse la glissière de sécurité nécessaire pour une application responsable, sûre et éthique de la technologie génétique. NF